

Réunion du 3 janvier 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Armand JUNG, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Denis LIEB

Rapporteur : Monsieur Etienne WOLF

N° CP/2011/52 - Aide au sport de masse - 3312
Aide aux manifestations sportives, aux animations des
Mercredis du sport, aux comités sportifs départementaux et
aux championnats d'Alsace

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 182 550,75 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, selon la répartition suivante :

- 19 000 € au titre de l'aide aux manifestations sportives
- 105 000 € au titre de l'aide aux animations des Mercredis du sport
- 53 000 € au titre de l'aide aux comités sportifs départementaux
- 5 550,75 € au titre de l'aide aux championnats d'Alsace.

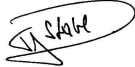
Elle autorise en outre son président à signer le moment venu :

- les conventions financières 2011 à intervenir entre le Département et respectivement le Service départemental de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), le "Sélestat Alsace handball", la SAEMSL "Strasbourg-Illkirch-Graffenstaden (SIG) basket-ball" et la Ligue d'Alsace de football association (LAFA), bénéficiaires de plusieurs de ces subventions

- la convention d'objectifs 2011-2013 à intervenir entre le Comité départemental de tennis du Bas-Rhin et le Département.

Ces conventions sont établies selon les modèles annexés au règlement financier départemental.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110103-53935-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 12/01/11